



DECLARATION DE LA CBDDH POUR RECLAMER JUSTICE POUR LE JOURNALISTE-CAMERAMAN CHRISTOPHE NKEZABAHIZI ET SA FAMILLE

En ce 13 octobre 2026, la Coalition burundaise des défenseurs des droits de l'homme (CBDDH) commémore avec tristesse le onzième anniversaire de l'assassinat du journaliste-caméraman de la Radio-Télévision nationale du Burundi (RTNB), Christophe Nkezabahizi, de son épouse Alice Niyonzima, de leur enfant et de deux membres de leur famille peris avec lui.

Ce crime odieux a été commis le 13 octobre 2015, au quartier 3 de la zone Ngagara, par une dizaine de policiers, en pleine journée et sous les yeux des habitants du quartier.

La CBDDH déplore que, onze ans après ces assassinats, la famille des victimes attend dans la douleur que la lumière les mobiles du crime et que les responsables soient traduits en justice.

En 2018, la justice avait annoncé que le procès était clôturé et que le jugement avait été affiché au parquet général de la République sans que la famille des victimes ou leur avocat ait eu la possibilité de faire valoir ses droits et de réclamer vérité, justice et réparation.

La CBDDH demande aux autorités judiciaires burundaises de mener des investigations crédibles, indépendantes et transparentes afin d'identifier et de poursuivre les responsables de ces assassinats.

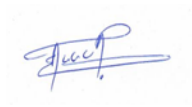
Elle appelle également la Direction générale de la RTNB, le syndicat de cette institution et les responsables du Conseil national de la communication (CNC) à réclamer justice pour leur ancien collègue et à témoigner leur solidarité envers sa famille.

En ce onzième anniversaire, la CBDDH exprime son soutien aux journalistes et media qui honorent leur profession dans la dignité et dans l'abnégation et les exhorte à se garder de classer le cas de Christophe Nkezabahizi dans les archives de l'oubli.

Elle réaffirme que le meilleur soutien qu'un Etat peut garantir à une presse libre et indépendante est protéger les journalistes et les media avec des mécanismes efficaces de protection contre toute forme de violence à leur encontre et de lutte contre l'impunité des auteurs de violations des droits humains au Burundi.

Sé, le 13 octobre 2026.

Eulalie Nibizi



Directrice Exécutive de la CBDDH